

Projet d'établissement Lycée Descartes, Rabat, Maroc

Le lycée Descartes est un établissement en gestion directe de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger. Ouvert en 1963, il a une histoire riche, a scolarisé des élèves prestigieux et jouit d'une réputation d'excellence. Il est un établissement de référence pour la communauté française et fait partie du paysage marocain. De ce fait, il est l'objet d'attentions soutenues. Il a beaucoup évolué au cours de ses plus de cinquante ans d'existence et doit encore progresser pour répondre aux nouveaux enjeux qui s'ouvrent dans le système éducatif français.

L'élaboration de ce projet a résulté d'un diagnostic quantitatif qui met en évidence une population scolaire plutôt favorisée, mais en évolution, qui obtient de bons résultats aux examens et d'un diagnostic qualitatif, sur le climat scolaire en particulier.

Ces éléments ont permis de dégager des perspectives et de placer en première priorité la question de la place de chacun dans l'établissement et dans la communauté scolaire.

La réflexion pédagogique est bien sûr au cœur de ce projet pour assurer la réussite de tous les élèves en adaptant les pratiques dans la classe.

Au-delà de leur réussite académique, il faut apporter aux élèves les outils pour se construire une vie d'adulte individué, apte à la vie sociale.

C'est en allant dans ce sens que le lycée Descartes confortera le modèle d'éducation à la française dont il doit rester le garant et il doit renforcer son image pour promouvoir cette identité et ce modèle.

Ainsi, le projet d'établissement est structuré autour de quatre axes principaux

- 1) Construire le vivre ensemble
- 2) Construire un parcours d'excellence pour chacun
- 3) Œuvrer à la construction d'individus autonomes et citoyens
- 4) Conforter l'identité du lycée

Chacun de ces axes fait l'objet de 2 à 4 objectifs généraux (Pour...), eux-mêmes déclinés en objectifs opérationnels (Par...).

Il s'agit d'une feuille de route pour l'ensemble de la communauté scolaire qui sera complétée chaque année par un programme d'actions.

1-Axe 1 : Construire le vivre ensemble (climat et environnement scolaire)

A- Pour veiller à la sécurité de tous

Le premier devoir d'un établissement scolaire est de garantir la sécurité des élèves qu'il accueille.

Par l'élaboration et le suivi de procédures

Les procédures globales de sécurité devront être partagées par tous. Le plan particulier de mise en sûreté est un outil qui doit non seulement être connu de tous mais intégré par chacun et être une référence automatique.

Des procédures de sécurité partagées devront être mises en place dans tous les aspects de la vie des élèves ; pour ce qui est des activités pouvant présenter des risques (escalade, natation, utilisation des laboratoires) et pour ce qui relève aussi de la vie quotidienne (gestion des circulations, des flux d'élèves).

Par une veille sur les infrastructures

Le bâti est ancien ; l'attente de travaux de restructuration a généré une moindre implication dans l'entretien des infrastructures de sécurité. Les matériels seront remis à niveau; des espaces devront être repensés. Le programme immobilier en projet sera un levier de modernisation

B- Pour garantir le respect de tous et par tous

Par la mise en œuvre du Parcours Citoyen

De l'école au lycée, le parcours citoyen vise à la construction, par l'élève, d'un jugement moral et civique, à l'acquisition d'un esprit critique et d'une culture de l'engagement. Le parcours citoyen de l'élève est inscrit dans le projet global de formation de l'élève. Il s'adresse à des citoyens en devenir qui prennent progressivement conscience de leurs droits, de leurs devoirs et de leurs responsabilités.

Adossé à l'ensemble des enseignements, en particulier l'Enseignement Moral et Civique, l'éducation aux médias et à l'information, et participant du socle commun de connaissances, de compétences et de culture, le parcours citoyen concourt à la transmission des valeurs et principes de la République et de la vie dans les sociétés démocratiques.

Ainsi, l'école puis l'établissement scolaire sont des lieux d'apprentissage de l'exercice individuel et collectif de la citoyenneté par : la sensibilisation à l'explicitation du droit qui régit les actes et les règles élaborées au sein des instances scolaires ; l'exercice de responsabilité au sein des instances scolaires et de l'association sportive ; l'engagement dans des actions liées aux projets d'écoles et d'établissements.

Par la refonte du règlement intérieur

Un bon règlement intérieur permet à tous les membres de la communauté éducative de vivre ensemble. Dans cette optique, le lycée Descartes, soucieux de construire un climat scolaire serein et respectueux, s'engage dans l'écriture d'un règlement intérieur tenant compte des nouvelles règles de droit et des nouveaux enjeux socio-éducatifs en proposant dans un texte renouvelé, les droits et les devoirs de chacun, ainsi qu'un guide clair des procédures.

Faisant participer des représentants de l'ensemble de la communauté éducative, la refonte régulière du règlement intérieur est un outil éducatif permettant à tous les acteurs de développer un sentiment d'appartenance au sein de l'établissement mais aussi de faire oeuvre de pédagogie afin d'aider les élèves à saisir les rapports entre individu et État de droit et de lutter contre toutes les discriminations tout en permettant à chacun d'exercer librement sa citoyenneté.

C- Pour développer un sentiment d'appartenance

Par un accueil attentif des nouveaux

L'établissement affiche une volonté forte d'organiser pour les nouveaux inscrits un accueil chaleureux dans l'établissement en vue de les mettre dans les meilleures conditions d'intégration possibles. Les nombreuses interventions (de prévention du harcèlement par exemple) dans les classes de Collège et de Seconde nous confirment que les nouveaux élèves peuvent souffrir, surtout la première année, de difficultés d'adaptation pouvant aller jusqu'à être l'objet de harcèlement scolaire.

Par l'animation du tissu associatif

Le tissu associatif du lycée Descartes est dense et favorise l'émergence d'une identité et d'une culture propres à l'établissement. L'association sportive connaît un vif succès mais d'autres actions concernant le patrimoine, l'écologie, l'engagement citoyen, les personnels, les parents sont à l'œuvre.

Elles doivent être maintenues et renforcées et permettre d'asseoir le rayonnement du lycée et de favoriser l'ouverture sur le monde extérieur.

Par une communication efficiente

Adopter une communication lisible et ciblée est un gage d'efficacité dans notre quotidien. Cela participe à accompagner nos élèves et leur famille par une action concertée de l'ensemble de la communauté éducative. Une charte d'usage de la messagerie et de l'Espace Numérique de Travail promeut quelques principes et conseils à mettre en œuvre pour contribuer tous à une communication efficiente.

D- Pour favoriser l'épanouissement personnel

Par des rythmes scolaires adaptés

La carte des formations proposées par le lycée induit un panel d'emplois du temps sur des rythmes différenciés selon le niveau et les options. La récente réflexion menée sur les nouveaux horaires de fonctionnement est un premier pas vers la mise en place de rythmes pleinement adaptés aux apprentissages disciplinaires et aux activités complémentaires : pause méridienne, alignement des entraînements de l'AS, raccourcissement de la journée du 1er cycle... L'application des réformes, celle engagée du collège et celle à venir du lycée, doivent être pensées au travers de rythmes propices à l'individualisation des parcours.

Par des conditions matérielles d'accueil améliorées

Le partage des locaux et des espaces ne peut être intégral entre tous élèves à l'image des classes de 6ème qui font déjà l'objet d'une attention particulière : salle de référence, disposition en îlots... De même, la première ébauche d'un pôle "langues" permet de donner des repères aux élèves et de la cohérence aux équipes. Les principales réflexions concernent cependant le projet immobilier qui, à terme, permettra de disposer d'un nouveau bâtiment d'enseignement, d'une restauration scolaire et d'infrastructures sportives regroupées. Les déplacements des élèves seront ainsi optimisés et les espaces de vie repensés : vie scolaire centralisée, santé scolaire, lieux de réunion des élèves...

Axe 2: Construire un parcours d'excellence pour chacun

A- Pour une orientation bien construite

Par la mise en place du Parcours Avenir

La mise en place du Parcours Avenir doit permettre à chaque élève de faire un choix d'orientation éclairé grâce à une démarche bien construite.

Les objectifs ciblés par le Parcours Avenir s'inscrivent dans cet axe:

- Comprendre le monde économique et professionnel ainsi que la diversité des métiers et des formations.
- Développer le sens de l'engagement et de l'initiative
- Elaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel. Il s'agira de développer des plateformes d'échanges sur le thème de l'orientation entre lycéens du réseau et étudiants anciens élèves grâce notamment à Agora.aefe.

Des outils d'aide à l'orientation et la mutualisation des bonnes pratiques seront au centre de ce dispositif.

L'application FOLIOS hébergée sur l'ENT sera mobilisée comme outil de support pour valoriser les expériences et les compétences scolaires et extra scolaires acquises par les élèves tout au long de leur cursus.. Tous les acteurs y seront associés : professeurs, membres de l'équipe éducative et les familles. Un plan de formation sera planifié pour assurer l'appropriation de cet outil par chacun des acteurs.

La mise en place d'un plan d'action de la 6ème à la terminale devrait permettre de couvrir et de répondre aux objectifs fixés par le Parcours Avenir. L'objectif de ce plan d'action est d'organiser et de rendre visible l'ensemble des actions menées autour de ce parcours pour en garantir la lisibilité, la cohérence et donc l'efficacité.

Dans le domaine des actions à entreprendre un état des lieux (phase de diagnostic) permettra de recenser ce qui se fait déjà, et qui doit être maintenu et valorisé.

Un tableau de bord permettra de mesurer la portée des actions menées, une réflexion sur le choix des indicateurs de performance des projets sera à définir pour mieux orienter les points d'amélioration.

B- Pour garantir la réussite de chacun

Par la prise en charge des élèves à besoins particuliers

Le lycée Descartes, en cohérence avec les objectifs défini par l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Etranger, favorise la scolarisation des élèves à besoins particulier. L'accueil s'inscrit dans un projet global permettant d'envisager leur scolarité dans une démarche inclusive et diplômante. Cette volonté éducative réaffirme l'accueil en milieu scolaire pour toutes les personnes en situation de handicap, chacun ayant droit à l'inclusion en milieu scolaire ordinaire, à la socialisation et à l'éducation.

Afin de faciliter l'accueil des jeunes en situation de handicap, le lycée Descartes veut donc mettre en œuvre l'accessibilité des locaux permettant l'accès à tous les espaces de l'établissement. Le lycée facilite le droit de tout élève à besoins particulier à la compensation afin de créer les conditions d'équité dans l'accès au savoir, aux diplômes et aux activités scolaires et périscolaires. Les dispositifs sont adaptés aux besoins des élèves (PPRE / PAP / PPS / PAI). Le lycée veut ainsi développer l'accompagnement scolaire par l'assistance lors des cours, l'accompagnement au travail scolaire et l'accompagnement aux gestes de la vie quotidienne.

Cette politique volontariste d'accueil et d'ouverture est considérée par le lycée Descartes comme une richesse pour l'ensemble de la cité scolaire et de la communauté éducative: l'ouverture vers l'altérité est un gage de tolérance, une éducation à la citoyenneté tout en constituant un formidable outil pédagogique par la mise en œuvre de projets, par la recherche de la différenciation et la remédiation qui profite à tous les élèves.

Par la lutte contre l'absentéisme

L'absentéisme est l'un des principaux symptômes qui permet de repérer et prévenir le décrochage scolaire. Si, d'un point de vue statistique, les élèves du lycée Descartes ne sont majoritairement pas en proie au décrochage, lutter contre l'absentéisme y demeure une priorité car il sous-tend un malaise qui se doit d'être pris en charge.

L'absentéisme traduit le plus souvent un mal-être lié à la scolarité, aux difficultés d'intégration, sociales mais aussi familiales. Il est parfois simplement l'effet de l'incapacité à résister à l'influence des pairs (absentéisme moyen) ou à des convenances personnelles.

Outre la perte de repères à laquelle s'exposent les élèves, cette dérive peut provoquer un désengagement induisant, de fait, des ruptures dans les apprentissages qui nuisent à la progression intellectuelle et à l'acquisition des notions et des compétences attendues au fil de leur scolarité. De plus, l'absentéisme d'un élève peut également provoquer des dysfonctionnements collectifs au sein de la classe, avoir un effet anxiogène sur le groupe qui ressent aussi les difficultés d'un camarade.

Le lycée Descartes est un lycée d'excellence qui place l'épanouissement scolaire et personnel de l'élève au cœur de son projet par la qualité de l'accueil et de l'écoute réservée aux élèves et à leurs familles, le suivi individualisé rigoureux des absences, la pertinence des leviers que mobilise la communauté éducative pour prendre en charge les élèves et apporter une réponse adaptée à chacune des situations rencontrées.

Par le traitement de la difficulté scolaire

Si les résultats du collège et du lycée laissent apparaître d'excellents résultats au global, la réalité n'en reste pas moins contrastée.

L'arrivée constatée d'un public scolaire nouveau, l'intégration d'élèves venant d'origines géographiques ou scolaires diverses, l'hétérogénéité des élèves rendent nécessaires une prise en charge nouvelle de la difficulté scolaire. Le repérage doit être organisé et formalisé au travers des évaluations diagnostiques.

Le suivi des compétences acquises doit être renforcé afin de prévenir la difficulté scolaire avant que d'avoir à y remédier. L'utilisation d'un logiciel d'évaluation des compétences permettra aux familles d'être mieux informées et associées au suivi des acquis de leur enfant.

Les dispositifs d'accompagnement personnalisés au collège et au lycée devront être repensés pour remédier aux écarts constatés entre élèves dans l'acquisition des connaissances et capacités. Des dispositifs individuels de remédiation seront organisés et proposés aux élèves, tutorat, tutorat entre pairs, stages de remise à niveau, PPRE.

La maîtrise de la langue française sera une priorité de toutes les disciplines.

C- Pour optimiser les pratiques et diversifier l'offre pédagogique

Par une pédagogie différenciée et innovante

Le lycée Descartes affirme son attachement aux pédagogies différenciées et innovantes. Les équipes pédagogiques mettent ainsi en œuvre des dispositifs nombreux et variés, prenant en compte les évolutions technologiques et les recherches en science de l'éducation, afin de proposer des dispositifs adaptés à l'enseignement dans un monde contemporain qui se transforme très vite. Ces projets sont portés par les enseignants au sein de leur discipline mais aussi et surtout par un travail d'équipe permettant dans l'établissement ou dans certaines classes la mise en œuvre de projets transversaux. Visant à l'épanouissement scolaire des élèves par la curiosité et la mise en activité, les pédagogies innovantes favorisent la construction du regard critique, permettent l'intégration des initiatives des élèves tout en les familiarisant à la complexité du monde actuel. La pédagogie de projet, l'évaluation des élèves en cycle 3 et 4 par les compétences, les classes CANOe, les A.P.P. (Actions Pédagogiques Pilotes), la participation au MUN et à Ambassadeurs en Herbe entre-autres sont autant d'exemples témoignant de la mise en pratique des pédagogies différenciées au sein du lycée Descartes. La poursuite de ces actions est donc au cœur du projet permettant l'excellence, la réussite de tous les élèves et leur insertion dans les études supérieures et la vie professionnelle.

Par une évaluation positive

L'excellence pour chacun doit permettre à chaque élève de progresser à son rythme, de donner le meilleur de lui-même afin d'avoir une bonne estime de soi, dans une compétition non plus avec ses pairs mais avec lui-même. L'évaluation par compétence mise en œuvre dans l'établissement est respectueuse de l'élève et l'implique dans ses apprentissages car elle permet de porter un regard jugement exigeant et bienveillant sur une production à partir d'un référentiel connu de

l'élève et qui lui a été explicité, qu'il a travaillé et compris. C'est une démarche, et non plus seulement une mesure, qui donne à chaque élève, valorisé et encouragé à prendre confiance en ses capacités, les moyens de progresser. L'évaluation positive permet à chacun de progresser au quotidien tout en maîtrisant les attentes et les méthodes proposées par les enseignants. L'évaluation positive permet aux équipes, par la cohérence collective qu'elle implique, de s'inscrire dans une dynamique de progrès au service de la réussite des élèves : d'elle découle la mise en place d'apprentissages bienveillants et coopératifs, dans des situations diversifiées, différenciées et adaptées qui permettent de faire progresser chacun dans ses connaissances et ses compétences.

D- Pour mener une politique des langues ambitieuse

Par la valorisation de la SI et de l'OIB

L'objectif de la section internationale au collège est de favoriser l'accueil des élèves marocains au sein du système français et de permettre aux élèves non-arabophones, résidents au Maroc d'acquérir un niveau de langue approfondi.

Cet enseignement est résolument bilingue et biculturel. Il permet aux élèves de découvrir la littérature, la culture, l'histoire, la géographie et la société du pays hôte et plus largement de la civilisation arabo-musulmane.

Cet enseignement d'excellence s'appuie sur des approches pédagogiques résolument modernes permettant la réussite de tous les élèves et leur nécessaire progression vers une maîtrise approfondie de la langue arabe.

La mention option internationale obtenue par la présentation d'une épreuve orale lors du passage du Diplôme National du Brevet (D.N.B.) valorise le dossier des élèves et permet d'obtenir des mentions. L'établissement soutient et aide les élèves à soutenir l'oral en fin de cycle 4.

Au lycée, l'objectif de l'Option Internationale du Baccalauréat est double. Il s'agit de renforcer la maîtrise de la langue arabe et d'élargir sa connaissance de la littérature, de la culture, de l'histoire et de la géographie du Maroc et plus largement de la civilisation arabo-musulmane.

Cet enseignement bilingue veut être aussi un pont vers d'autres façons de penser le monde, l'enseignement par la découverte de thématiques différentes et des approches pédagogiques exigeantes et bienveillantes.

Par le développement de la pratique des langues

Créer un pôle linguistique fort et dynamique pour faire rayonner les langues au sein de l'établissement nécessite de s'engager dans une politique des langues qui met en évidence les préoccupations constantes du cours de langue, à savoir : donner l'envie d'apprendre les langues et de s'ouvrir à d'autres cultures, toujours viser un enrichissement progressif des connaissances et compétences, conjuguer travail linguistique et apport culturel.

Le développement de la pratique des langues passe par la réflexion à mener, en inter-degré et en inter-langue, autour de 3 axes :

- la création d'un environnement et d'un climat propices à l'apprentissage des langues étrangères
- l'harmonisation des pratiques
- la pédagogie de projets

Pour renforcer la pratique linguistique, il peut être proposé, en complément des horaires réglementaires de langue vivante étrangère, des temps d'enseignement disciplinaire dans cette même langue, selon le principe de la DNL (discipline non linguistique). Ces séquences pratiquées dans la langue du PARLE ne doivent pas représenter plus de la moitié du temps d'enseignement hebdomadaire de chaque discipline et est menée au cycle 4 auprès d'élèves dont l'anglais ou l'espagnol sont la LV2.

Par l'optimisation de l'enseignement de l'arabe hors de la SI

Langue du pays hôte, l'enseignement de l'arabe hors des sections internationales se doit de permettre aux élèves de se construire une compétence en langues et une compétence d'interculturalité effectives. Son statut de langue d'échanges et de communication lui confère une réelle utilité sociale.

Son apprentissage - très exigeant et formateur - est facilité par un enseignement qui partage les mêmes objectifs que ceux évoqués plus haut : donner l'envie d'apprendre et de s'ouvrir à la culture du pays hôte ainsi qu'à celles des autres pays arabes, toujours viser un enrichissement progressif des connaissances et compétences, conjuguer travail linguistique et apport culturel.

En tant que langue vivante "étrangère", un travail visible d'un enseignement attrayant est nécessaire, notamment grâce à l'usage des TICE, en développant l'interdisciplinarité et en multipliant les occasions de faire sortir l'arabe de la classe. Les activités théâtrales, les expositions, les participations aux temps forts de l'année scolaire sont à encourager.

Axe 3 : Œuvrer à la construction d'individus autonomes et citoyens

A- Pour développer l'esprit critique

Par l'éducation aux médias et à l'image

L'EMI: L'Education aux Médias et à l'Information s'inscrit dans la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'École de la République qui, dans son chapitre premier, pose parmi les missions de l'École, de « développer les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à l'exercice de la citoyenneté dans la société contemporaine de l'information et de la communication ».

L'EMI est par ailleurs au cœur du socle commun qui est en vigueur depuis la rentrée 2016.

L'objectif d'une éducation aux médias et à l'information est de permettre aux élèves d'exercer leur citoyenneté dans une société de l'information et de la communication, former des "cybercitoyens" actifs, éclairés et responsables de demain.

Par l'expression de sa pensée argumentée à l'écrit et à l'oral

Le développement de l'esprit critique est une mission centrale du système éducatif français. Présent dans de nombreux programmes, le travail de formation des élèves au décryptage du monde actuel et à la construction, progressive, d'un esprit éclairé, passe aussi par de nombreux projets aux méthodes diverses : le débat argumenté durant les cours d'EMC, la joute oratoire portée par des projets comme Ambassadeurs en herbe, la rédaction d'articles d'actualité... sont autant d'occasions de construire son esprit critique et d'exprimer sa pensée de manière argumentée et construite. La préparation à l'épreuve de soutenance orale du DNB, la préparation au futur grand oral du bac, l'épreuve commune de philosophie sont des leviers à utiliser pour exercer les élèves à exprimer une pensée cohérente et argumentée.

S'il s'acquiert par des pratiques comme la recherche d'informations, la confrontation des sources... l'esprit critique s'acquiert aussi par un état d'esprit. La curiosité, l'autonomie... sont autant de capacités à acquérir qui feront des élèves du lycée Descartes des citoyens éclairés, ouverts aux autres et capables d'échanger des idées.

Par la mise en place du Parcours Citoyen

Le parcours citoyen engage tous les enseignements dispensés et repose également sur la mobilisation de tous les acteurs de l'établissement: personnels d'éducation, de santé, d'encadrement, d'orientation, d'aide (Accompagnant des Élèves en Situation de Handicap), de suivi psychopédagogique :

Au sein de ce parcours, l'enseignement moral et civique permet de structurer la continuité et la progressivité des apprentissages et des expériences de l'élève. Il repose sur des démarches pédagogiques diversifiées telles la discussion à visée philosophique, le débat argumenté ou les travaux pratiques encadrés (TPE) en lycée et sur un travail mené, en interdisciplinarité, dans le cadre des enseignements, des enseignements pratiques interdisciplinaires ou des projets éducatifs de l'école ou de l'établissement. Il établit des liens explicites entre le travail mené sur l'ensemble des temps scolaires, périscolaires et extra scolaires. Il donne l'impulsion d'un travail conduit par l'ensemble de la communauté éducative (personnels enseignants et non enseignants, partenaires extérieurs, notamment issus de la société civile).

B- Pour mener une politique artistique et culturelle ambitieuse

Par la mise en place du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelles

Le PEAC repose sur le projet global de formation de l'élève défini par le socle commun de connaissances, de compétences et de culture et opérationnalisé par les programmes de cycle. Il est envisagé comme un enrichissement progressif et continu dans le cadre des enseignements, de projets spécifiques, d'actions éducatives et dans une complémentarité entre les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire. Le PEAC est fondé sur les enseignements obligatoires, des projets, les partenariats (tissu local associatif et culturel notamment)

Il doit permettre de :

Diversifier et élargir les domaines artistiques abordés à l'école par l'expérience sensible, le tâtonnement, l'observation, l'expérimentation, la créativité, l'implication, le plaisir à travailler ensemble.

Articuler les différents temps éducatifs.

Donner sens et cohérence à l'ensemble des actions et expériences auxquelles l'élève prend part.

Par le développement d'habitus culturels

L'habitus forme un patrimoine social et culturel qui s'exprime dans les pratiques quotidiennes. Il forge la posture individuelle et marque la condition personnelle, le statut social. Il inscrit la personne dans un groupe donné, creusant l'écart entre les catégories sociales et entre les statuts personnels par l'adoption d'habitus distincts.

C'est pourquoi, permettre la construction d'une culture artistique commune en mettant en place des projets pluridisciplinaires, favorise l'épanouissement de nos élèves et participe à la diminution des inégalités sociales.

Pour cela les équipes enseignantes du Lycée Descartes favoriseront :

- les **rencontres** : rencontres, directes et indirectes, avec des œuvres artistiques et des objets patrimoniaux ; avec des artistes, des artisans des métiers d'art, des professionnels des arts et de la culture... ; avec des lieux d'enseignement, de création, de conservation, de diffusion... ;
- les **pratiques**, individuelles et collectives, dans des domaines artistiques diversifiés (arts plastiques, danse, cinéma-audiovisuel, théâtre, musique, arts visuels...) ;
- les **connaissances** : appropriation de repères ; appropriation d'un lexique spécifique simple permettant d'exprimer ses émotions esthétiques, de porter un jugement construit et étayé en matière d'art et de contextualiser, décrire et analyser une œuvre ; développement de la faculté de juger et de l'esprit critique.

Par l'engagement dans la pratique culturelle, artistique et scientifique

L'éducation artistique et culturelle est devenue, au cours de ces dernières années, le principal vecteur de connaissance du patrimoine culturel et de la création contemporaine, et de développement de la créativité et des pratiques artistiques. Favoriser la pratique culturelle, artistique et scientifique en milieu scolaire est donc nécessaire pour permettre aux élèves de compléter leur éducation au beau.

Pour y parvenir, tous les élèves du lycée Descartes doivent pouvoir s'engager dans une pratique culturelle, artistique et scientifique à la hauteur de leurs ambitions. Les options et ateliers artistiques, culturels et scientifiques du lycée faciliteront cet engagement en proposant des parcours épanouissants et structurants voire professionnalisants (stages) aux élèves engagés dans ces différents domaines.

C- Pour l'acquisition de l'autonomie et d'un équilibre de vie

Par la mise en œuvre du Parcours éducatif de Santé (réaliser et orienter son activité de manière autonome)

Le développement de la promotion de la santé des jeunes apporte une plus-value incontestable pour leur réussite éducative, en participant à la bonne acquisition des apprentissages et en contribuant au bien-être de chaque individu dans une approche globale ; la promotion de la Santé recouvre plusieurs dimensions : physique, psychique, environnementale et sociale. Le PES contribue à la construction progressive des élèves en tant que personnes responsables et solidaires, acteurs dans leurs vies de demain, adaptant un comportement approprié et positif. Le Parcours Éducatif de Santé (PES) vise à structurer les actions relatives à la promotion de la Santé en milieu scolaire, il est décliné en 3 axes :

Éduquer à la santé : développer des compétences personnelles, disciplinaires, en favorisant l'implication des élèves.

Prévenir : mise en œuvre d'actions ciblées répondant aux besoins des élèves (une ou plusieurs problématiques) ou à la suite d'un diagnostic (stress, addictions, obésité, ...)

Protéger : créer un environnement favorable à la Santé et au Bien-être des élèves.

Le Parcours Santé, s'inscrit dans le projet d'établissement du Lycée Descartes en complémentarité avec les trois autres parcours. Les actions conduites peuvent ainsi se retrouver à la croisée de plusieurs parcours. A titre d'exemple, l'apprentissage des gestes qui sauvent constitue à la fois une priorité éducative de santé (circulaire n°2011-216 du 02.12.2011) et un axe possible du parcours citoyen de l'élève, tout comme un projet sur l'alimentation, la Sécurité routière, ...

Axe 4: Promouvoir l'identité de l'établissement

A- Pour contribuer à la coopération éducative

Par la construction de partenariats avec l'environnement local

La coopération éducative est une mission de l'AEFE qui incombe aux établissements qui en dépendent.

Le lycée Descartes doit se rapprocher des établissements scolaires marocains dans une perspective de partage culturel au bénéfice des élèves du réseau français et des élèves marocains. Des projets culturels artistiques ou scientifiques seront menés en commun.

L'établissement peut aussi apporter son expertise pédagogique. D'une part sur l'enseignement du français en proposant un appui aux enseignants de français des sections internationales françaises des lycées marocains. Il peut aussi partager son expérience dans la mise en œuvre de pratiques pédagogiques comme la classe inversée, la pédagogie de projet, la différenciation.

Par la Francophonie

Le lycée Descartes poursuivra son partenariat avec l'Institut français pour proposer aux jeunes marocains des cours de Français à tous les niveaux et la préparation aux examens du Delf et du Dalf.

B- Pour développer l'image d'excellence de l'établissement

Par l'amélioration de la communication externe

Alors que le public scolaire du Lycée Descartes s'ouvre aux nouvelles technologies, il convient d'accompagner et d'encadrer les modalités de l'expression de chacun mais aussi de s'assurer que les nouveaux médias utilisés garantissent la clarté et le suivi de l'information à destination des élèves comme de leurs familles. La rapidité de la mise à disposition et la clarté des informations constituent désormais une mission essentielle de l'établissement et contribuent à son bon fonctionnement.

Les informations essentielles concernant la vie de l'établissement, pédagogiques, administratives, sportives ou culturelles sont ainsi relayées par le site web de l'établissement (<https://www.lycee-descartes.ac.ma/>) ainsi que sur sa page dédiée du réseau social Facebook (<https://www.facebook.com/lycee.francais.Descartes/>). Ces interfaces numériques exclusives garantissent aussi des services sécurisés d'information, de suivi de la vie des élèves, de leur orientation et de la vie associative de l'établissement.

Par l'ouverture de l'établissement au public sur des actions d'envergure

De par sa superficie, ses installations et sa localisation, le Lycée Descartes de Rabat se donne pour mission d'animer, d'accueillir ou d'accompagner des manifestations sportives et culturelles de référence. Ces manifestations sont destinées aux élèves inscrits dans l'établissement mais aussi à leur famille ainsi qu'au public intéressé, sur inscription et invitation, qui s'inscrivent dans une telle dynamique.

La création, en 2018, d'une association culturelle et artistique (ACAD) correspond à l'ambition du lycée Descartes de formaliser et poursuivre son ouverture et son rayonnement. Les projets déposés par cette association ont tous une triple vocation :

- Permettre la construction d'une culture scolaire commune.
- Favoriser l'épanouissement de nos élèves.
- Faire du lycée Descartes à la fois un foyer de création artistique et un pôle de diffusion en complément de l'Institut français et en coopération avec lui.

Il s'agit pour l'établissement de partager localement, au sein de la capitale de l'Etat marocain, son apport logistique et intellectuel d'excellence au service d'actions d'envergure et dans une logique de partenariats qui permet le rayonnement.

Par l'ouverture à l'international

Etablissement de l'Agence pour l'Enseignement Français à l'Étranger, le Lycée Descartes s'inscrit dans un réseau scolaire mondial, caractérisé par le plurilinguisme et la pluralité culturelle.

L'établissement offre donc à ses élèves de participer à des dispositifs internationaux qui leur permettent de se projeter à l'échelle planétaire. La semaine des Lycée Français du Monde, les Jeux Internationaux de la Jeunesse, Les Orchestre des Lycées Français du monde, Ambassadeurs en Herbe, les Jeunes reporters internationaux, les Olympiades scientifiques, Planète Avenir, ADN- AEFE... peuvent ainsi constituer des expériences rares et devenues essentielles à la réussite d'un élève après son baccalauréat.

Afin d'accompagner et de valoriser ces expériences internationales tout au long de leurs vies, la plateforme collaborative AGORA-AEFE constitue l'espace de mutualisation d'expérience entre anciens élèves et élèves actuels du réseau dans le monde entier.